



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## « STRATÉGIE DE FILIALISATION DE FTV » : Hein, quoi ? Pardon ???

Le Sénat a convié vendredi dernier les organisations syndicales Cfdt, CGT et FO pour une audition par le rapporteur de la Commission Finances de cette noble assemblée. Roger Karoutchi, ledit rapporteur, nous a donc invités dans le cadre d'une « **mission de contrôle budgétaire sur les filiales et les participations du groupe France Télévisions** ».

Une audition annoncée par un mail : le sénateur souhaite « **recueillir l'avis de l'organisation professionnelle sur la stratégie de filialisation du groupe** ». Stratégie de filialisation ? ... Mais de quoi nous parle-t-on, FTV aurait donc une stratégie de filialisation ?

MARS 2022

Et pour préparer cette audition, un questionnaire, fil rouge du rendez-vous.

Surprise : c'est du **développement de France Télévisions Studio**, filiale du groupe FTV, qu'il est beaucoup question. **Voire, notre outil de production, La Fabrique, semble être considérée comme devant forcément être versé à la filiale FTV Studio. Et que pensons-nous du site de production de FTV Studio à Vendargues ?**

L'agence de presse nouvellement créée au Studio pourrait-elle être un premier pas vers une mutualisation des rédactions du groupe ? Le GIE avec Radio France pour gérer la plateforme d'info régionale commune ? ... cela pourrait-il être le moyen de transférer des salariés de FTV vers cette nouvelle structure ?

**La Cfdt a donc informé le sénateur de notre ignorance.** Ah bon, il y a une stratégie de filialisation. Les OS ne sont pas au courant.

**Et non, La Fabrique ne doit pas être filialisée**, notre outil de production et le personnel doivent rester au sein de France Télévisions SA, parce que nous devons rester maîtres de ce que nous diffusons. Voire internaliser encore plus. Et arrêter de raconter que le privé travaille pour moins cher, parce que cela n'a jamais été prouvé. Et parce que le modèle économique des boîtes de production et des prestataires techniques repose essentiellement sur le régime des intermittents. Sur la solidarité nationale, donc. Alors que FTV doit prendre ses responsabilités et proposer des CDI à ses salariés.

Et Vendargues... Il y a erreur. Vendargues c'est La Fabrique, et le site est porté par des salariés de France Télévisions SA. Vendargues n'est pas un site du Studio.

**Pour la Cfdt, au contraire, il faut développer La Fabrique en interne, au sein de FTV SA, et arrêter la gestion par les ETP (équivalents temps plein) qui nous empêche de travailler.** Il manque un salarié dans une équipe de La Fabrique ? Ce sera externalisation du tournage et sous activité pour ceux qui restent, plutôt que le remplacement de l'absence par un CDD. Contreproductif, démotivant, un non-sens.

Nous soulignons également le fait que la création de l'agence de presse du Studio n'a jamais été annoncée au sein de FTV, aux rédactions. Que **son rôle, ses missions, n'ont jamais été expliqués**. Que nous ne travaillons pas ensemble, même si cette agence fournit des magazines de nos chaînes, comme le font d'autres agences de presse.

Concernant le GIE avec France Bleu pour mettre en place une plateforme d'info régionale commune : il s'agit là d'une injonction de l'Etat, **sans moyens particuliers** ; la plateforme ne devrait pas, nous dit la direction de FTV, avoir de conséquences sur les organisations du travail, sur les contenus produits, sur le statut des personnels.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

MARS 2022

Et à la question du sénateur sur SALT0, nous ne pouvons que saluer le fait que FTV ne perdra pas sa mise initiale et pourra récupérer, si nous nous désengageons de cette plateforme avec M6 et TF1, l'argent investit. **La Cfdt précise toutefois que le projet aurait peut-être dû être celui d'une plateforme de l'AV public, avec l'INA, Arte, France Média Monde, Radio France... Plutôt qu'une alliance avec des chaînes privées.**

**Evidemment le sujet de la suppression de la Contribution à l'Audiovisuel Public a été évoqué :** le sénateur a entendu les 3 OS présentes revendiquer des **ressources pérennes et indépendantes du budget de l'Etat** pour l'audiovisuel public. Il a entendu notre attachement à nos missions de service public. Notre besoin de moyens.

Mais il est clair dans sa réponse : *nous sommes tous – les services publics, les collectivités locales – contraints à faire des économies. « L'Etat est désargenté et endetté, il réduit les moyens au maximum. Et aux besoins pour développer FTV exprimés par les OS ici, s'opposent les besoins de faire des économies de l'Etat. L'idée de la baisse de la pression fiscale signifie-t-elle une reconfiguration du service public ? Faut-il redéfinir les moyens, mais aussi les missions et le périmètre de l'audiovisuel public ? Parce que le service public qui participe à la course à l'audience, qui claque de l'argent pour acheter des blockbusters, ce n'est pas ce qui est demandé. On ne doit pas vouloir faire concurrence au privé et dépenser de l'argent pour cela. Le service public doit avoir une mission de qualité. Avant de parler d'argent, parlons missions et périmètres ».*

Alors parlons moyens, missions, périmètres – **mais la Cfdt n'acceptera pas une réduction du périmètre (privatisation ou suppression de chaînes ?) ou une redéfinition a minima de nos missions.**

**Soyons ambitieux, et donnons les moyens à l'audiovisuel public d'assurer véritablement ses missions : informer, éduquer, divertir. Partout. A destination de tous les publics. De façon qualitative. Cela a forcément un coût.**

Paris, le 28 mars 2022



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

**[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)**